



40^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud

Genève, le 12 mars 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la tenue de ce dialogue interactif avec la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud.

Elle se félicite de la revitalisation de l'accord de paix il y a cinq mois, et note que cet accord est accompagné d'une nette réduction des hostilités. Toutefois, celles-ci perdurent dans certaines régions et toutes les différentes parties au conflit ne respectent pas l'accord concernant la cessation des hostilités.

En conséquence, la Suisse se joint à l'appel de la Commission exhortant le gouvernement du Soudan du Sud et toutes les parties au conflit à respecter la cessation des hostilités et à mettre en œuvre l'accord de paix. Toutes les parties au conflit doivent immédiatement mettre un terme aux graves violations et atteintes aux droits de l'homme, ainsi qu'aux violations du droit international humanitaire, y inclus les viols et la violence sexuelle et basée sur le genre.

La Suisse est particulièrement alarmée par l'aggravation de la situation concernant la violence sexuelle et basée sur le genre, et par l'augmentation des cas de viols documentés par la Commission. Bien que la majorité des victimes de ces crimes horribles

soient des femmes et des jeunes filles, il ne faut pas oublier que les garçons et les hommes sont également des victimes, comme l'affirme la Commission.

La Suisse condamne ces violations et atteintes, et réitère son appel à toutes les parties de cesser immédiatement les hostilités, et d'assurer en tout temps et tous lieux la protection et l'assistance en faveur de la population civile du Soudan du Sud.

La Suisse reste pleinement engagée au Soudan du Sud, et ce avec tous les acteurs nationaux et internationaux, pour consolider le chemin de la paix, justice et réconciliation d'une part, et pour venir en aide à la population civile du Sud Soudan d'autre part.

Je vous remercie.